
Fêtes nationales, nationalisme et analyse textuelle¹.

Louise Caissie et Sylvia Kasparian

Université de Moncton, Moncton, NB, Canada

ABSTRACT

This article presents the preliminary results of research seeking to explore and describe press releases on the occasion of Canada Day by prime ministers of Canada and premiers of New Brunswick. The research aims to understand how the words and expressions of these press releases are used to reinforce the notion of nationalism inherent to this type of document. The definition of nationalism is the frame of reference used in order to extract key words which help to communicate other concepts such as unity and nationalist sentiments.

RÉSUMÉ

Cet article présente les premiers résultats d'une recherche qui vise à explorer et décrire les communiqués de la Fête du Canada de premiers ministres du Canada et de premiers ministres du Nouveau-Brunswick. Cette recherche vise principalement à comprendre comment les mots et les énoncés des communiqués sont utilisés pour renforcer la notion de nationalisme, qui est inhérente à ce genre de document. La définition de nationalisme fournira le cadre de référence de la grille d'analyse, ce qui permettra de relever les mots du corpus qui font véhiculer d'autres concepts, comme l'unité et le sentiment national.

MOTS-CLÉS: nationalisme; unité; communiqués; Fête du Canada; sentiment national.

Introduction

Depuis l'union des colonies jusqu'aux conflits actuels, la question nationaliste demeure un problème majeur dans plusieurs régions du Canada. À ce propos, les communiqués de presse donnés à l'occasion de la Fête du Canada par des premiers ministres fédéraux et provinciaux du Nouveau-Brunswick, sont particulièrement révélateurs. Ainsi, nous proposons d'établir, à partir de ces différents discours donnés, un portrait de synthèse de la conception du nationalisme canadien aux deux paliers gouvernementaux.

Afin de souligner l'intérêt de notre recherche, nous proposons de rappeler quelques balises historiques pertinentes, avant de présenter la méthodologie et notre démarche.

¹ Remerciements à Chantal Richard, technicienne de recherche au LADT pour son aide dans la finalisation de cet article et l'édition du texte.

1. Les particularités de la situation canadienne

1.1 Les langues et les cultures

Depuis les débuts de la cohabitation des colons anglais et français sur les terres de l'Amérique du Nord, la discorde existe entre les groupes des deux cultures. La province du Québec mène une lutte tenace qui a permis une grande résistance à l'assimilation. Les Québécois continuent de faire valoir leur conviction d'appartenir à une société distincte des autres provinces. Au Nouveau-Brunswick, les francophones défendent sans répit leurs droits constitutionnels et provinciaux, en tant que groupe linguistique reconnu par la loi.

Tout au long de son histoire, le Canada a connu des conflits religieux et linguistiques, particulièrement en ce qui concerne les écoles et l'utilisation des langues française et anglaise dans les secteurs publics et privés.

1.2 L'union des colonies

Plusieurs anciennes colonies françaises et britanniques, établies sur les terres de l'Amérique du Nord, ont servi de fondement politique au pays qui est devenu le Canada. Selon les explications de Couturier (1996), quelques-unes des colonies de l'Amérique du Nord britannique se disaient intéressées par leur union éventuelle, soit le Québec actuel, l'Ontario actuel, ainsi que les Provinces Maritimes actuelles. Mais c'est le Canada, composé, au départ, du Québec et de l'Ontario (1840-1867), qui est la force motrice derrière l'ultime projet d'union, conclu en 1867, dont faisaient partie le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Cette union de quatre provinces est problématique. Les autres colonies avaient refusé d'y adhérer et la Nouvelle-Écosse s'est donc trouvée dans l'obligation, malgré une forte opposition, de se joindre au nouveau pays.

Ce sont les ministres et les Gouverneurs Généraux néo-écossais qui ont décidé du sort de cette colonie. Au Nouveau-Brunswick, il y eut deux élections populaires, ce qui indiquait un accord populaire suffisant pour se joindre au pays. Par contre, la plupart des Acadiens étaient opposés à l'union.

La constitution de 1867 stipulait que le nouveau gouvernement fédéral, établi à Ottawa, ne devait pas tarder à acheter les terres de l'Ouest et à inciter les autres colonies à se joindre au Canada. Le Canada acheta donc la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest, territoires déjà occupés par des autochtones et colonisés par les Canadiens, qui ont créé des réserves pour isoler les autochtones. Il a fallu que le Canada négocie avec les autres colonies, l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie Britannique et Terre Neuve, pour qu'ils se joignent au nouveau pays.

De nombreux changements politiques s'en suivirent au cours de l'histoire du pays, et le débat entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se poursuit jusqu'à présent, notamment, au sujet de la distribution des compétences gouvernementales.

1.3 La fête nationale

Malgré la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867, le Canada est resté longtemps sous l'autorité britannique. Il y aura plusieurs étapes avant d'atteindre l'indépendance : la responsabilité ministérielle (1848 et 1855), le Statut de Westminster (1931), déclarant l'indépendance du pays, et la Loi sur la citoyenneté canadienne de 1947, qui déclare que les résidents canadiens sont des citoyens canadiens et non des citoyens du Royaume britannique. Cependant, c'est l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867 qui est célébré chaque année le premier juillet en tant que fête nationale.

2. La démarche

Compte tenu de la complexité de l'identité nationale du Canada, les propos tenus lors de sa fête nationale peuvent nous renseigner sur les préoccupations des premiers ministres du Canada ainsi que ceux du Nouveau-Brunswick, seule province bilingue dans tout le pays (et par conséquent, la seule à faire traduire systématiquement tous ses communiqués comme au fédéral).

2.1 Le corpus

Chaque année, les cabinets des premiers ministres fédéraux et ceux de plusieurs premiers ministres provinciaux distribuent des communiqués de presse à l'occasion de la Fête du Canada.

Chedly Belkhodja, professeur en science politique à l'Université de Moncton, nous dit que les documents pour la Fête du Canada servent souvent de prétexte pour aborder des sujets autres que celui de la fête en question. C'est ce que nous pouvons observer dans les communiqués, car les premiers ministres font parfois allusion à d'autres sujets tels que les relations entre le provincial et le fédéral, ainsi qu'à des événements politiques courants. Certains premiers ministres choisissent même de ne pas faire de vœux à l'occasion de la Fête du Canada.

Le corpus que nous avons choisi d'analyser est composé de vingt-et-un communiqués de presse venant des premiers ministres du Canada et des premiers ministres du Nouveau-Brunswick. Il y a quatre communiqués des premiers ministres du Nouveau-Brunswick, dont un de Camille Thériault (1998), trois de Frank McKenna (1995, 1996 et 1997) et trois de Bernard Lord (1999, 2000 et 2001). Les deux premiers, Thériault et McKenna sont du parti libéral provincial alors que Bernard Lord est conservateur. Au gouvernement fédéral, nous disposons de six communiqués produits par Jean Chrétien (1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001), qui appartient au parti libéral. Nous avons aussi celui de Kim Campbell donné en 1993 et enfin ceux de Brian Mulroney, au nombre de sept, de 1986 à 1992. Kim Campbell et Brian Mulroney adhèrent tous deux au parti conservateur. Chaque communiqué est d'une longueur variant entre cent cinquante et trois cents mots.

2.2 Présentation des méthodes

Deux types de méthodes ont été utilisés pour l'analyse des discours : les méthodes de type documentaire et les méthodes de statistique textuelle. Les méthodes de type documentaire ont permis le recensement et l'étude en contexte des mots du corpus afin de les regrouper par thème (culture, histoire/actualité, pays, population et comparaison avec d'autres nations). Les mots ont été ensuite organisés sous forme de constellations afin de nous permettre de visualiser l'organisation sémantique propre à chaque thème. D'autre part, les méthodes de statistique textuelle nous ont permis de comparer les différents communiqués et de les regrouper par spécificité.

2.2.1 Les méthodes documentaires

Afin de faire ressortir le lexique qui caractérise la notion de nationalisme dans le corpus, nous nous sommes inspirés de la méthode de Beauchemin et Cucumel (1998), par laquelle ils établissent des liens significatifs entre cooccurrences. Les cooccurrences sont deux mots qui ont une relation importante et qui apparaissent nécessairement ensemble pour exprimer ce que veut dire le locuteur. Selon ces auteurs, le texte est une organisation sémantique; c'est à dire qu'on ne peut pas faire abstraction des liens entre les mots du lexique. Ils voient le texte comme un univers de sens, qui est constitué d'éléments organisés.

À partir du concept de cooccurrence, Beauchemin et Cucumel ont élaboré des schémas lexicaux (figure 1), centrés autour d'un thème dominant dans un texte quelconque. Les mots du texte qui sont directement reliés au thème sont appelés les mots-pôles. Les cooccurrences des mots-pôles deviennent alors importantes lors de l'analyse : ils sont reliés à ceux-ci pour former une constellation.

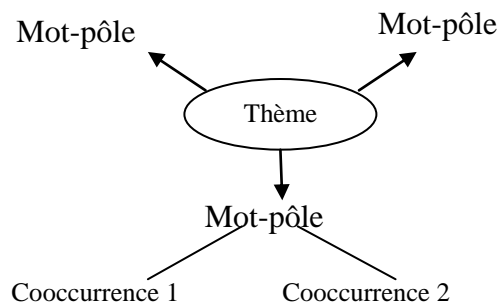


Figure 1 *Éléments d'une constellation*

Pour repérer les mots-pôles du nationalisme dans notre corpus, nous avons construit une grille (figure 2), en nous basant sur la définition de nationalisme du dictionnaire *Le Petit Robert*. Nous

avons choisi de faire notre sélection à partir de la définition du dictionnaire pour assurer une plus grande objectivité dans le choix des mots-pôles.

Le thème principal est le nationalisme et les sous-thèmes proviennent de ses différents sens. D'après sa définition, le nationalisme évoque un certain sentiment par rapport à la nation. Cette nation peut être représentée par plusieurs choses.

En premier lieu, il y a le concept de nation en tant que *pays*, donc un état qui est délimité par un certain territoire et qui est gouverné. Ensuite, la nation peut être représentée par le *peuple*, étant uni par certains dénominateurs communs comme la *culture*, *l'histoire* et *l'actualité*. Enfin, la nation se rapporte à la *population*, donc tous les gens qui constituent une nation. En dernier lieu, on évoque la *comparaison avec les autres nations*, comme une caractéristique du nationalisme.

Nous avons donc retenu cinq sous-concepts pour nos recherches : la comparaison avec l'étranger, la population, le pays, la culture et l'histoire/l'actualité.

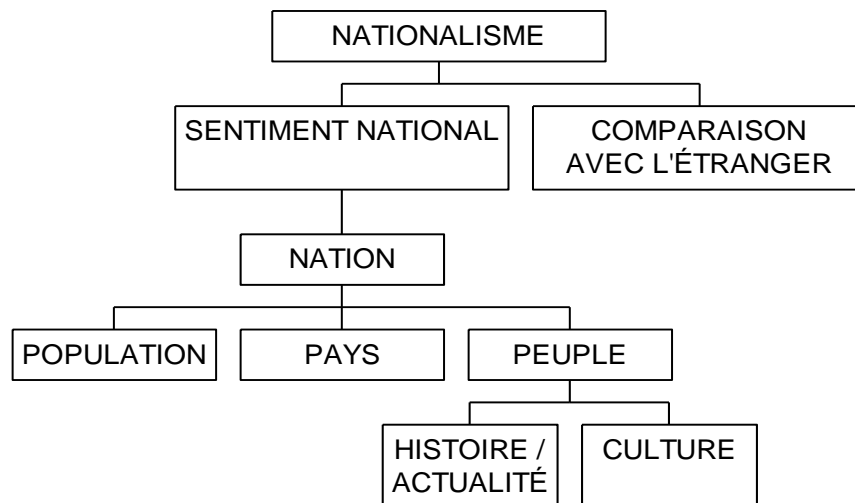


Figure 2 Grille des concepts sous-jacents à la notion de nationalisme

Hyperbase, un « logiciel hypertexte pour le traitement documentaire et statistique des corpus textuels » conçu par Monsieur Étienne Brunet, a permis d'effectuer plusieurs types d'opérations à partir de notre corpus.

Grâce à Hyperbase, nous avons créé un dictionnaire et un index des mots les plus fréquents ; il a aussi permis de visualiser les mots en contexte et les concordances ainsi que la distance lexicale entre les communiqués. Nous examinerons les résultats de ces analyses dans la troisième partie.

2.2.2 Les méthodes statistiques

L'analyse textuelle et la statistique peuvent être combinées pour mener à des résultats intéressants et révélateurs. Puisque nous possédons une unité, *le mot* du lexique, il est possible de comptabiliser les occurrences de ceux-ci pour comparer les textes entre eux.

Hyperbase permet de faire l'analyse de la distance lexicale entre les textes. Cette opération, entièrement effectuée par le logiciel, tient compte de tous les mots de chacun des textes du corpus, et représente sous forme graphique la proximité ou la distance entre les textes.

La distance lexicale ne considère pas la fréquence des mots, mais plutôt l'absence ou la présence des mots dans chaque texte. Le logiciel compare deux textes à la fois : Il tient compte de la présence de chaque mot dans chaque texte et donne une image d'ensemble de la distance entre les textes. Le calcul de la distance est basé sur le nombre de mots de chaque texte et le nombre de mots communs entre deux textes. Cette analyse regroupe et oppose des textes, selon les ressemblances et différences basés sur les unités lexicales.

3. L'analyse

3.1 Les constellations

Nous avons créé des constellations pour chacun des communiqués de presse. Les consignes étaient les mêmes pour chaque document. Une liste déterminée de mots était classée selon le concept auquel il appartenait. Par exemple, pour le concept de *pays*, nous avons repéré les mots-pôles suivants : *Canada, pays, province, nation, gouvernement du Canada, premier ministre, terre, moi*. Chaque phrase d'un communiqué était soumise à cette épreuve, puis ses cooccurrences ont été relevées.

La figure 3, tiré du communiqué de Jean Chrétien de 1996, illustre ce principe. On y retrouve le thème de *pays*, auquel est relié le mot-pôle *Canada* et le thème de *population*, auquel se rattache le mot-pôle *nous*. Chaque mot-pôle a ses cooccurrences qui donnent le monde lexical relié à la thématique.

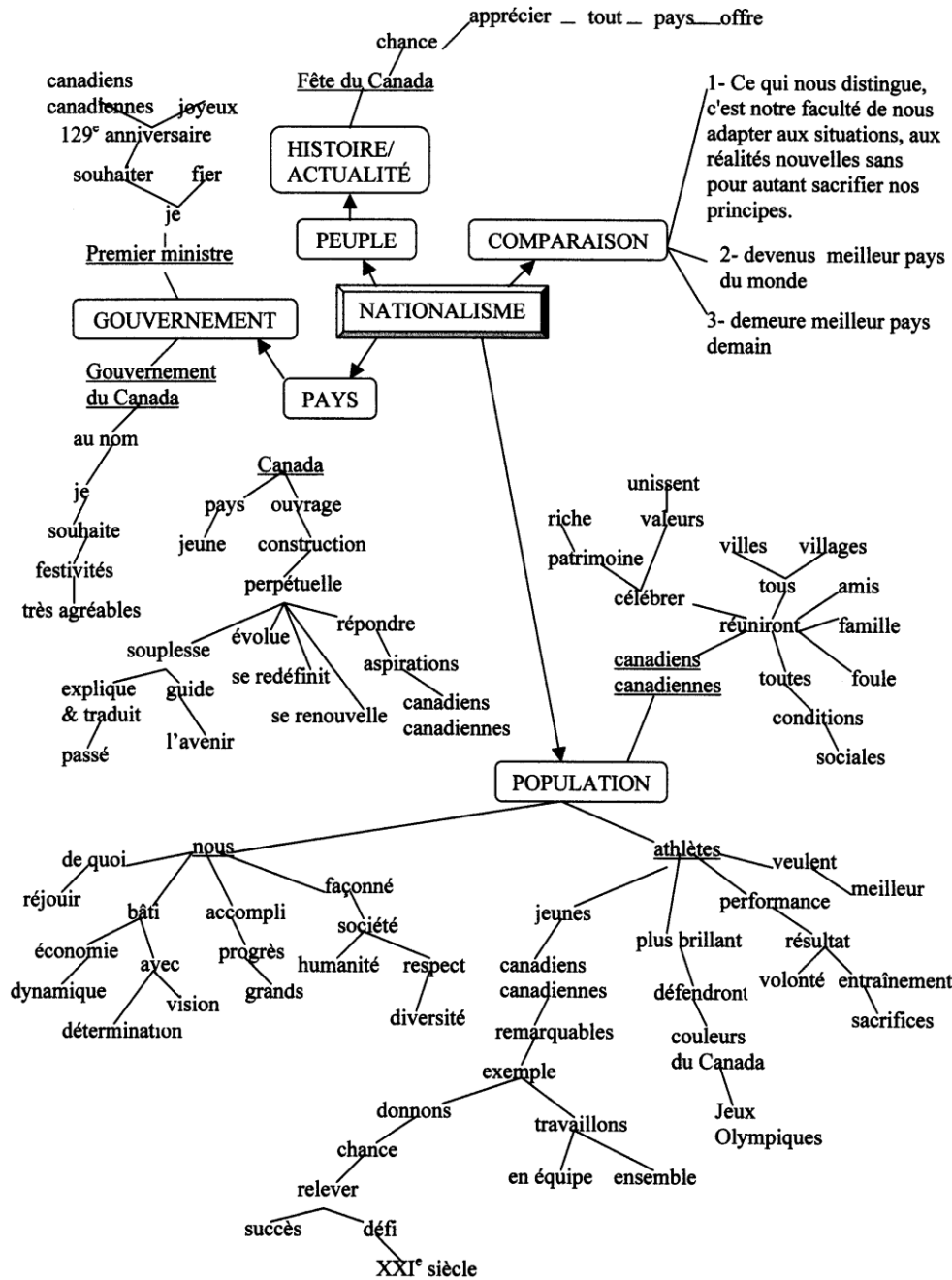


Figure 3 Exemple de la création des constellations : communiqué de Jean Chrétien (1996)

Les vingt-et-un schémas de constellations font ressortir le lexique relatif au nationalisme dans les communiqués. De plus, ces schémas permettent de mieux comparer la représentation du nationalisme de chaque communiqué ou de comparer les sous-thèmes, les mots-pôles et leurs cooccurrences. À titre d'exemple, on peut comparer les thèmes de *population* et de *pays* pour

deux communiqués, celui de Brian Mulroney, premier ministre canadien, de 1990 et de Frank McKenna, premier ministre néo-brunswickois, de 1995 (figure 3.4).

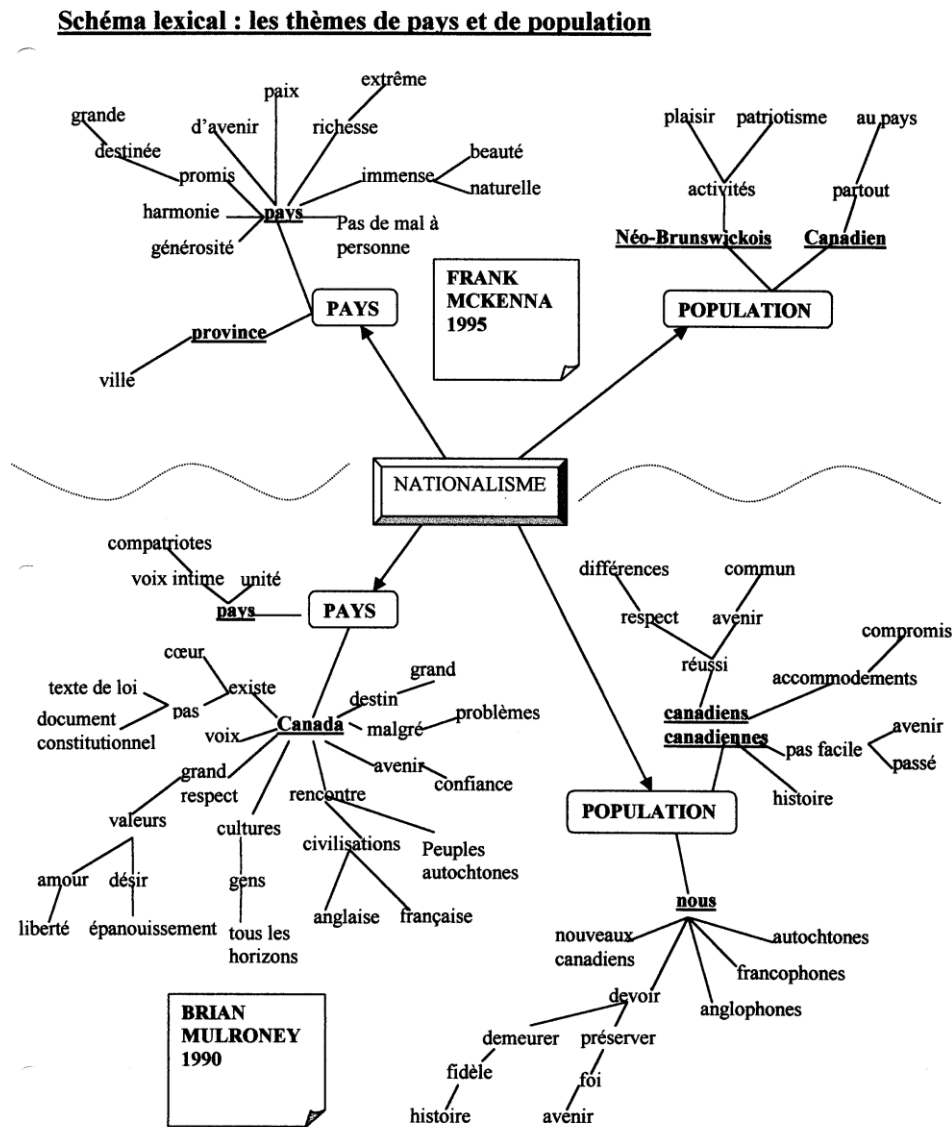


Figure 4 Constellation de la comparaison entre les thèmes de pays et de population dans les communiqués de Frank McKenna de 1995 et de Brian Mulroney de 1990.

Cette comparaison montre l'importance accordée à chaque thème, selon l'émetteur du message. La figure 4 permet d'observer que Frank McKenna met l'accent sur la description du *pays*, avec des mots comme *générosité*, *harmonie*, *grande destinée*, *avenir*, *paix*, *richesse* et *beauté*. Tandis que lorsqu'il aborde le thème de la *population*, il parle de *patriotisme* et de *plaisir* ; cependant il accorde peu d'importance à ce dernier thème. Par contre, Brian Mulroney, dans son communiqué,

aborde le thème de la population avec de nombreuses cooccurrences à connotation très positive, comme *réussi, accommodements, respect des différences* et *avenir commun*. De plus, il nomme des segments de la population : les *autochtones, les nouveaux canadiens, les anglophones* et les *francophones*.

Les deux premiers ministres choisissent des cooccurrences très différentes pour aborder les mêmes thèmes. Brian Mulroney, dans son communiqué, accorde beaucoup d'importance aux thèmes de la population et du pays, tandis que Frank McKenna en accorde très peu au thème de la population.

3.2 Le dictionnaire hiérarchique des fréquences

Le logiciel Hyperbase nous permet de recenser les mots les plus fréquents dans notre corpus et de les examiner par ordre de fréquence (figure 5).

Mot	Fréquence dans le corpus		
nous	157	tout	12
Canada	78	tolérance	12
notre	78	meilleur	12
pays	62	histoire	12
tous	44	valeurs	11
avons	39	aujourd'hui	11
nos	38	meilleurs	11
fête	34	unité	10
monde	32	anniversaire	10
canadiens	32	juillet	10
il	22	diversité	10
canadiennes	19	vivre	9
je	18	vie	9
année	18	toute	9
nation	16	souhaite	9
avenir	15	ses	9
toutes	15	pouvons	9
occasion	15	néo	9
fierté	13	grande	9
ensemble	13	respect	8
célébrer	13	esprit	8
		voeux	7

Figure 5 Mots les plus fréquents dans le corpus (fréquences absolues).

Certains des mots de cette liste correspondent aux mots-pôles que nous avons identifiés dans les constellations : *nous*, *Canada*, *pays*, *canadiens*, *fête*, *canadiennes*, *occasion*, *nation*, *histoire*, *célébrer*, *anniversaire* et *vœux*.

Certains mots de cette liste sont plus significatifs pour l'analyse, ce sont les cooccurrences associées aux mots-pôles. Le mot *monde* apparaît 32 fois et les mots *meilleur/meilleurs* apparaissent 23 fois. Ces mots sont très fréquents sous le thème de la comparaison avec les autres nations ; en effet, il s'agit d'un thème qui est présent dans chaque communiqué.

D'autres mots intéressants sont aussi très nombreux : *avenir* a 15 occurrences, *ensemble* a 13 occurrences, *fierté* a 13 occurrences, *tolérance* a 12 occurrences, *valeurs* a 11 occurrences, *unité* a 10 occurrences, *diversité* a 10 occurrences, *grande* a 9 occurrences, *respect* a 8 occurrences et *esprit* en a 8. De plus, le dictionnaire du corpus fait remarquer d'autres formes de ces mots, ce qui augmente les occurrences de chacun.

Les locuteurs utilisent parfois d'autres procédés pour exprimer ces concepts. Par exemple, certains nomment des citoyens, comme les immigrants et les autochtones, pour mieux évoquer la *diversité* de la population, mais ce procédé ne sera pas comptabilisé dans notre analyse. Ces mots sont intéressants en soi et servent aussi à faire le portrait de l'ensemble des communiqués, mais il nous faudra examiner les cooccurrences de ces mots, ce que Beauchemin et Cucumel nomment les *cooccurrences étendues*, pour en apprendre d'avantage.

3.3 La concordance et le contexte

Pour repérer les cooccurrences étendues, le logiciel Hyperbase propose deux types de méthodes pour observer l'environnement lexical dans lequel sont situées les cooccurrences. La fonction de concordance du logiciel montre ce qui vient avant et après les mots retenus pour l'analyse.

Prenons pour exemple le mot *unité*. On remarque, d'après les cooccurrences du mot *unité*, que le concept d'unité est très valorisé, et il est vrai que l'unité est un but important dans la fédération canadienne, surtout en ce qui concerne le Québec. Le mot *diversité* est une de ses cooccurrences, ce qui rappelle les célèbres paroles de Pierre E. Trudeau, « l'unité dans la diversité » (discours du Premier ministre au Parlement le 8 octobre 1971). Toutefois, 9 occurrences sur 10 du mot *unité* parviennent des communiqués de Brian Mulroney (Figure 6).

C'est donc un concept valorisé par un seul premier ministre canadien, Brian Mulroney, pour qui l'harmonie entre le Québec et les autres provinces était un objectif prioritaire pendant ses années au pouvoir.

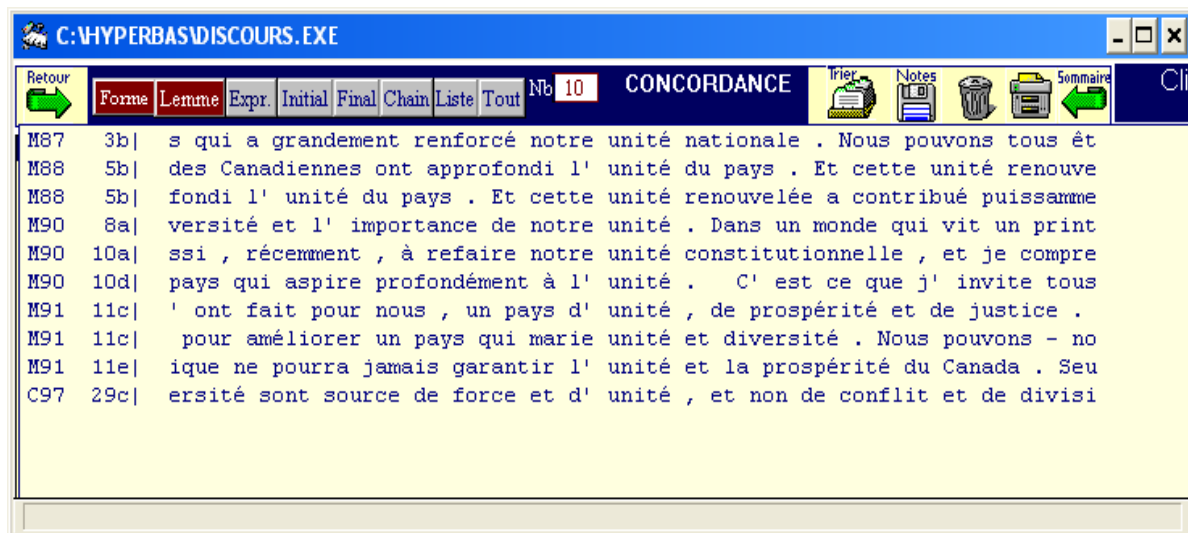


Figure 6 Concordances du mot *unité* dans tout le corpus

Pour examiner les mots dans un environnement sémantique plus étendu, nous avons recours à la fonction de *contexte* du logiciel Hyperbase, ce qui permet de constater que le mot *unité* est entouré des cooccurrences suivantes : *esprit de tolérance*, *désir de fraternité*, *sens du réalisme*, *nouvelle prospérité* et *fierté*. La cooccurrence initiale, *unité*, prend alors une valeur particulière due aux cooccurrences étendues. Le mot *unité* sous-entend des liens formés entre les gens, la *fraternité*. L'*unité* s'impose comme une nécessité, une condition du bien-être, puisqu'il a fallu un certain *réalisme* pour l'atteindre. Le concept d'*unité* est une richesse, puisqu'elle sous-entend une *nouvelle prospérité* et qu'elle est une source de *fierté*.

Les autres mots en contexte perpétuent ces idées de nécessité et d'importance reliées au terme d'*unité*, comme en témoigne la liste des cooccurrences du mot *unité* dans le corpus : *tolérance*, *respect de la diversité*, *force*, *Québec* (a repris sa place dans la grande famille constitutionnelle), *esprit de tolérance*, *désir de fraternité*, *sens du réalisme*, *nouvelle prospérité*, *fierté*, *importance*, *citoyenneté canadienne*, *constitutionnelle*, *pas réussi*, *pays qui aspire à*, *pays* (2 occurrences), *prospérité*, *justice*, *diversité* et *prospérité*.

Pour chacune des cooccurrences les plus fréquentes nous pouvons établir la liste de leurs cooccurrences étendues à partir des mots en contexte. Les cooccurrences étendues du mot *avenir* sont : *passé* (6 cooccurrences), *citoyenneté* (5 cooccurrences), *fondateurs* et *compromis* (3 cooccurrences chacun) *générosité* (5 cooccurrences), *enfants* (4 cooccurrences), *confiance* (4 cooccurrences), et *détermination* (3 cooccurrences).

Cette liste suggère un message de confiance dans l'avenir, à condition d'avoir la volonté de travailler ensemble (*compromis*, *générosité*, *détermination*) et met l'accent sur l'union nécessaire des Canadiens (*fondateurs*). Le mot *avenir* est donc lié, entre autres, à la participation du Québec à la constitution. Par ailleurs, pour le mot *tolérance*, les cooccurrences étendues sont : *diversité*, *traditions*, *source*, *unique*, *réalisme*, *fondée*, *défini* et *respect*. Le mot *tolérance* évoque ainsi des

mots qui décrivent un idéal de la vie communautaire canadienne, fondé sur une conscience des droits de la personne et le respect entre les gens.

3.4 L'analyse de la distance lexicale entre les textes

Le logiciel Hyperbase nous a permis d'effectuer l'analyse de la distance lexicale entre les textes. Les résultats de l'analyse 1 (L'AFC² présentée dans la Figure 7) montrent des oppositions selon les axes ainsi que des associations entre les différents discours.

Chaque communiqué est représenté par le nom abrégé de chaque premier ministre suivi de l'année du communiqué.

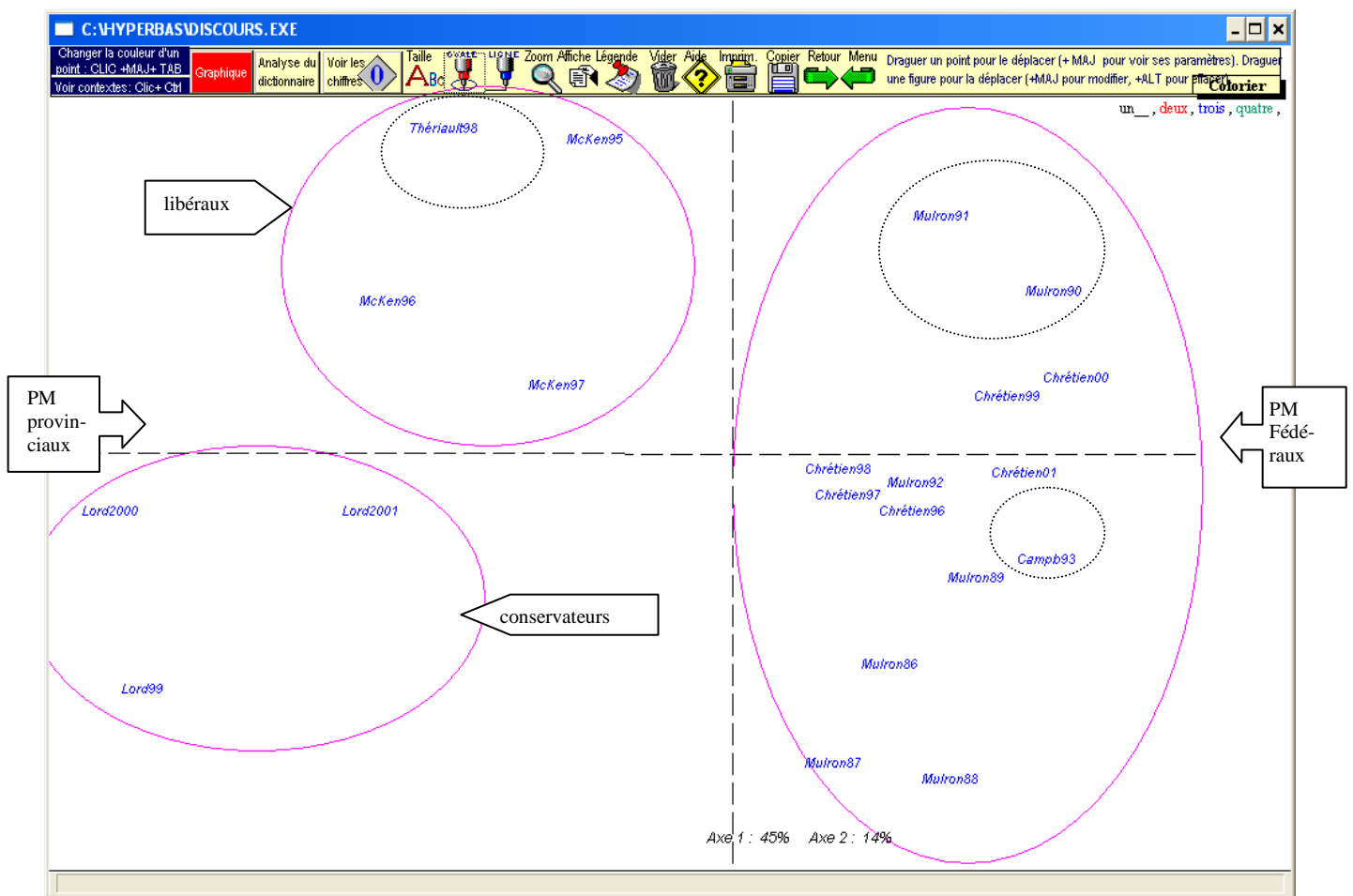


Figure 7 L'analyse de la distance lexicale entre les textes

² Pour l'Analyse factorielle de correspondance (AFC) cf. Jean-Paul Benzécri, *Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 2007

On remarque immédiatement une opposition très forte entre les communiqués du gouvernement du Nouveau-Brunswick et ceux du gouvernement fédéral le long de l'axe 1 (45% de la variance). À gauche se trouvent les discours de Frank McKenna, Camille Thériault et Bernard Lord et à droite, ceux de Jean Chrétien, Brian Mulroney et Kim Campbell. De plus, on observe un regroupement par parti politique au niveau provincial sur l'axe 2 (14 % de la variance) : les libéraux représentés par Frank McKenna et Camille Thériault se trouvent dans le cadran supérieur alors que les trois discours de Bernard Lord sont rassemblés dans le cadran inférieur. La répartition le long de l'axe 2 est plus complexe : les discours de Jean Chrétien semblent être surtout au centre, c'est-à-dire près de l'axe, alors que les discours de Brian Mulroney sont concentrés dans le cadran inférieur droit, à l'exception de ceux de 1990 et de 1991, qui sont à part, en haut à droit.

Une analyse factorielle de correspondance des mots-clés identifiés par la consultation des hautes fréquences pour chaque premier ministre, croisée avec les mots identifiés dans le cadre de notre exploration de la notion du nationalisme, permet d'attribuer certaines tendances pour chaque premier ministre (figure 8).

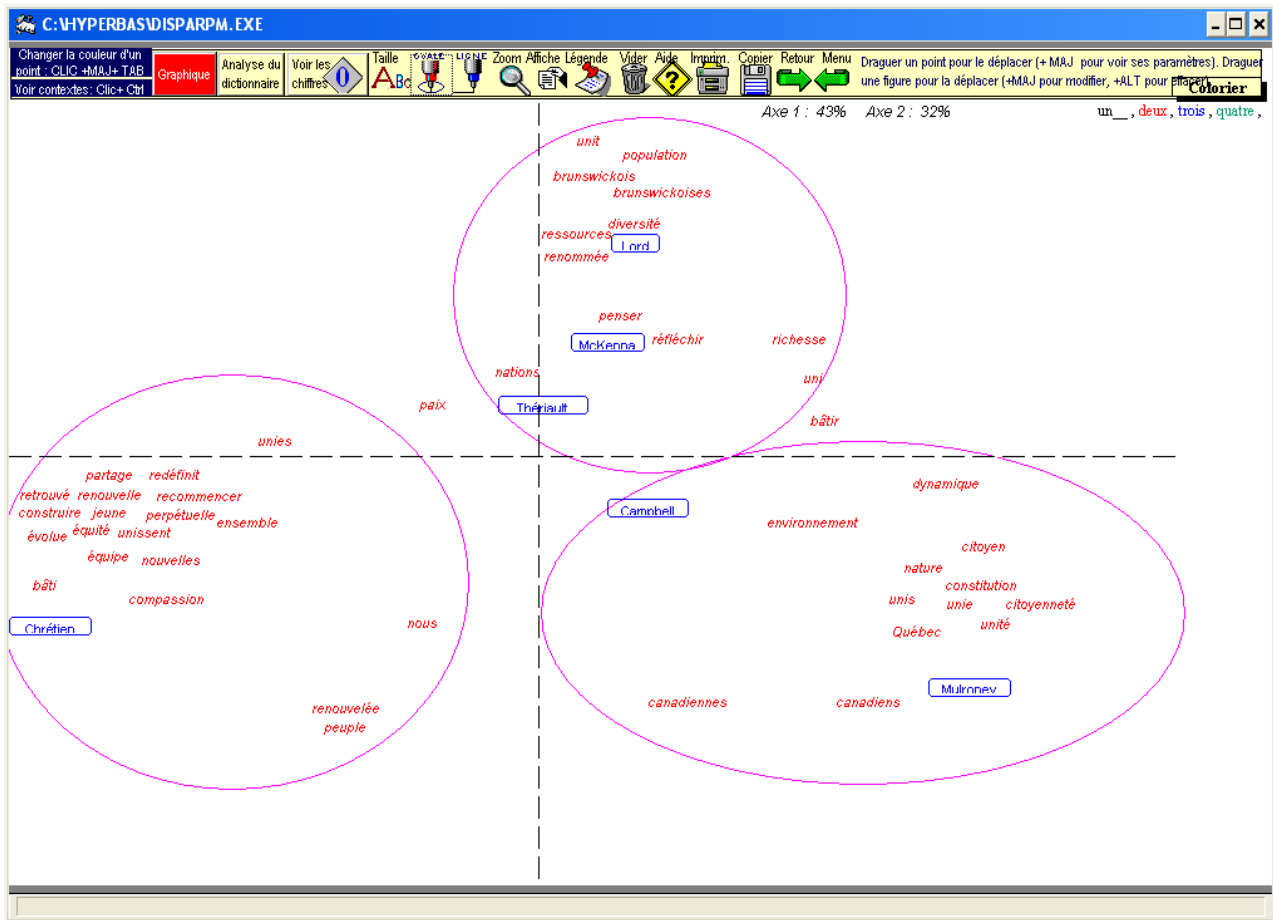


Figure 8 AFC des mots-clés les plus fréquents par premier ministre

Cette AFC renforce l'AFC de la distance lexicale, car elle reprend les oppositions entre les paliers gouvernementaux le long de l'axe 2 et la distinction entre les partis politiques fédéraux le long de l'axe 1 (Jean Chrétien est à gauche et Mulroney est à droite alors que Kim Campbell, libérale, est près du centre). Au niveau provincial, les partis politiques ne se distinguent plus selon le vocabulaire précis autour du nationalisme.

4. Synthèse et interprétation des résultats

En gros, les communiqués s'opposent selon le palier gouvernemental, fédéral ou provincial, d'où ils émanent. Ensuite, une deuxième répartition peut être observée selon le parti politique de chacun. Quelques exceptions à la règle cependant s'expliquent par des intérêts ponctuels. Par exemple, dans l'AFC de la figure 7, deux communiqués de Jean Chrétien se détachent des autres, qui se trouvent tous dans le cadran inférieur droit. Il s'agit des communiqués de 1999 et de 2000 qui témoignent d'une volonté de situer ces fêtes du Canada dans le contexte du passage d'un millénaire à l'autre. La distance des communiqués de 1990 et de 1991 de Brian Mulroney par rapport aux autres communiqués du même auteur est reliée aux événements politiques de ces années : ils font suite à l'échec des négociations qui cherchaient à inclure le Québec dans la constitution. Dans ces discours, le ton très différent est redevable au fait que ce sont les deux seuls communiqués du corpus contenant des phrases à la forme négative (avec le ne...pas) et un grand nombre de mots à connotation négative, comme *échec*, *problèmes*, *douter*, *pas réussi* et *pas facile*. Dans leur description de la *nation*, on remarque une série de mots présents dans les deux textes : *diversité*, *unité*, *foi*, *tolérance* et *détermination*.

La répartition par palier peut s'expliquer par le fait que le gouvernement fédéral traite des préoccupations nationales et internationales alors que le gouvernement du Nouveau-Brunswick traite plutôt des *ressources* et des *richesses* (naturelles) ainsi que des préoccupations spécifiques des néo-brunswickois et des néo-brunswickoises. Par exemple, en 1995, Frank McKenna s'exprime comme suit : « Nous sommes chanceux d'avoir en si grande abondance des paysages splendides et des ressources naturelles qu'il nous revient de protéger. »

Ces choix de sujets représentent bien les compétences législatives de chacun des niveaux de gouvernement. L'exploitation des ressources naturelles fait partie des compétences législatives du gouvernement provincial, et celui-ci est plus sensible aux réalités propres aux Néo-brunswickois. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que les termes relatifs à l'unité sont présents dans les textes émanant des deux niveaux, fédéral et provincial, même si le mot *unité* lui-même n'est utilisé que par les premiers ministres fédéraux. L'unité du pays est donc principalement une préoccupation fédérale, bien qu'elle soit partagée par tous.

On observe de plus une opposition entre le parti conservateur et le parti libéral aux deux niveaux de gouvernement. Dans les communiqués de Jean Chrétien, premier ministre fédéral libéral, l'accent est mis sur le mot *peuple* comme dans la phrase suivante :

En tant que peuple, nous avons compris que notre pays est composé de différentes communautés. Que ces communautés possèdent chacune des valeurs et une identité spécifiques qui nous enrichissent et nous rapprochent, et dont nous avons favorisé le développement grâce à notre flexibilité et à notre capacité d'adaptation. (Jean Chrétien 1996)

Par contre, Mulroney et Campbell utilisent plutôt les mots *citoyen*, *Canadiens* et *Canadiennes*. C'est le pronom *nous* qui est responsabilisé pour l'accomplissement autant chez Chrétien que chez Mulroney (61 occurrences chez Chrétien et 59 pour Mulroney). Mais chez Chrétien, ce *nous* est accompagné d'un vocabulaire particulier : le mot *ensemble* apparaît dans tous les communiqués, ainsi que les mots *partage*, *équité*, *compassion* et *équipe*. De plus, ces communiqués ont un champ lexical dédié à ce qui est nouveau et qui change – on retrouve les mots *évolue*, *perpétuelle*, *jeune*, *nouvelles*, *bâti* et *construire*, et aussi une série de mots précédés du préfixe *re* : *recommencer*, *redéfinit*, *renouvelle*, *renouvelée* et *retrouvé*. Nous sommes donc en présence d'un champ sémantique dédié à la nouveauté et au mouvement. À titre d'exemple, le discours suivant :

Le Canada est un ouvrage en perpétuelle construction : il évolue sans cesse, se renouvelle et se redéfinit pour mieux répondre aux aspirations des Canadiens et des Canadiennes. Cette souplesse explique et traduit non seulement notre passé, mais elle guide aussi notre avenir. (Jean Chrétien 1996)

Quant au regroupement des communiqués des conservateurs fédéraux, avec Brian Mulroney et Kim Campbell, le vocabulaire est assez différent. Les extraits suivants sont représentatifs de leurs discours :

Il est vrai que nous n'avons pas réussi, récemment, à refaire notre unité constitutionnelle, et je comprends parfaitement que certaines personnes puissent douter de notre capacité de nous donner une constitution qui reflète la nature réelle de tout notre pays. Mais l'échec de cette négociation, aussi décevant qu'il puisse être, n'est pas l'échec du Canada. Tout au long de leur histoire, les Canadiens et Canadiennes ont réussi à trouver les

accommodements et les compromis leur permettant, dans le respect de leur différence, de réinventer leur avenir commun. (Brian Mulroney 1990)

Chaque année, d'un océan à l'autre, des Canadiens et des Canadiennes de tous les milieux se réunissent pour célébrer la Fête du Canada. C'est une occasion de nous rappeler les nombreux progrès que nous avons accomplis au cours de notre histoire relativement courte : une qualité de vie pratiquement sans égale, un respect de la démocratie et des droits de la personne qui est admiré dans le monde entier, et un bilan de réalisations en environnement qui est devenu un modèle pour tous les pays. (Kim Campbell 1993)

Quoiqu'on retrouve les mots *unité* et *dynamique* dans les autres communiqués fédéraux, les préoccupations diffèrent, comme en témoignent les expressions *la constitution, le Québec, la citoyenneté, le citoyen et l'environnement*.

Enfin, certains mots se rattachent de plus près aux communiqués des libéraux provinciaux, Frank McKenna et Camille Thériault, et ceux du conservateur Bernard Lord. Les communiqués de Frank McKenna sont marqués par un ton sérieux et moralisateur. Dans ceux-ci, la Fête du Canada est *une occasion de réfléchir, de prendre le temps de penser au Canada*. Il n'offre pas de souhait pour l'occasion, contrairement aux autres premiers ministres (sauf Brian Mulroney en 1990). Le communiqué de Camille Thériault aborde des sujets comme *la guerre dans d'autres nations et la paix*, et il offre aussi des souhaits aux Néo-Brunswickois en vue de l'occasion spéciale. Le conservateur Bernard Lord pour sa part se distingue par son discours populiste³; il utilise fréquemment les mots *population, néo-brunswickois* et parle de la *chaleur* des gens du Nouveau-Brunswick, de la *richesse* et de la *diversité* :

Nous avons énormément de chance de vivre dans un pays reconnu mondialement pour sa tolérance, sa diversité culturelle, l'abondance de ses ressources naturelles et sa population chaleureuse. Nous avons également beaucoup de chance de vivre ici au Nouveau-Brunswick - la seule province officiellement bilingue du Canada. (Bernard Lord 1999)

Son discours cherche ainsi à valoriser le Nouveau-Brunswick au sein du pays.

³ Voir à cet effet, Chedly Belkhodja, « Une rhétorique populiste de droite au sein d'un parti traditionnel : le cas du Parti conservateur au Nouveau-Brunswick (Canada) » dans *Lexicométrica : Actes du colloque « L'analyse de données textuelles : De l'enquête aux corpus littéraires »*, Numéro spécial, 2004 : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/thema/thema7.htm>.

Conclusion

Le but de cette étude était de dresser le portrait lexical de la notion de nationalisme dans les communiqués par le biais des constellations. Le dictionnaire de fréquence et le recours au logiciel Hyperbase ont permis de formuler des remarques sur l'ensemble du corpus. Et la visualisation de la distance lexicale par l'analyse factorielle de correspondance a montré les oppositions entre les paliers de gouvernement et les partis politiques.

Selon le niveau politique, les premiers ministres ont abordé des thèmes touchant leurs compétences législatives respectives. Les premiers ministres provinciaux parlent de leurs compétences, les ressources naturelles canadiennes, abondantes au Nouveau-Brunswick, alors que les premiers ministres fédéraux abordent des thèmes relevant de leurs compétences législatives nationales, comme l'union entre les provinces et la comparaison avec l'étranger. Cette différence est marquée par l'importance de chaque niveau de gouvernement dans une fédération. Dans son ouvrage intitulé *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, Eugene Forsey, spécialiste de la constitution, remarque cet aspect de la culture canadienne et de son gouvernement.

... nous nous préoccupons des relations entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise et du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ces questions ont toujours été à l'ordre du jour, et les recherches pour trouver un terrain d'entente et le processus d'adaptation à la conjoncture n'ont jamais subi d'interruption. ... Les ressources du pays croissent, et les besoins des provinces et des territoires changent. Certaines provinces sont riches, d'autres relativement pauvres. Le fédéralisme fournit le moyen de réduire ces disparités, parce qu'il permet de mettre en commun les ressources financières. Néanmoins, il existe toujours des secteurs où l'on ne s'entend pas, des domaines qui nécessitent de nouvelles modifications et où surgissent des difficultés particulières⁴.

En plus des préoccupations provinciales, les différences entre les Canadiens, qu'elles soient linguistiques ou culturelles, sont une source de conflit, à la fois entre le Québec et le Canada anglais, et à l'intérieur de certaines provinces comme le Nouveau-Brunswick, où se côtoient une importante population de descendants loyalistes anglo-saxons, majoritairement anglophones, et une population considérable d'Acadiens, descendants des Français, surtout de langue française (environ 30% de la population néo-brunswickoise). Par ailleurs, Bernard Lord, premier ministre

⁴ Forsey, Eugene A., *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 6^e édition, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2005, p. 53-54.

(http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_systeme-6ed.pdf)

du Nouveau-Brunswick, est le seul à utiliser le mot *bilingue* dans ses communiqués. Forsey propose également des observations révélatrices concernant la langue au Canada.

La reconnaissance du fait français, limitée en 1867, touche maintenant tout le Canada à des degrés divers. Si besoin est, tous les bureaux du gouvernement fédéral doivent être en mesure de servir les citoyens dans les deux langues officielles. Les tribunaux fédéraux, québécois et manitobains ont toujours dû être bilingues. Le Nouveau-Brunswick est maintenant une province bilingue en vertu de la Constitution, et aujourd'hui la justice pénale doit être rendue dans les deux langues partout où l'on trouve des installations qui le permettent et partout où il est possible d'en obtenir⁵.

En 1867, les fondateurs du pays avaient l'ambition de former une union politique puissante et ils se sont donnés comme mandat de voir à l'harmonie entre les provinces, les groupes linguistiques et les groupes religieux différents. Depuis, des citoyens ont pu revendiquer leurs droits qui furent souvent reconnus par une politique nationale conçue de manière à protéger les minorités, linguistiques ou autres.

Cette politique fondée sur le respect des minorités est véhiculée dans les communiqués de la Fête du Canada que nous avons analysés, avec un message adapté à l'objectif visé par le gouvernement. En effet, dans l'ensemble des communiqués, les cooccurrences les plus fréquentes sont : *unité, tolérance, ensemble, respect* et *diversité*. Ce sont les mots utilisés par les premiers ministres canadiens pour décrire une nation fédérale, multiculturelle et multilingue.

Dans ce corpus, la conception du nationalisme varie selon le palier de gouvernement (provincial et fédéral), mais aussi selon le parti politique, notamment au niveau provincial. Les communiqués du premier ministre conservateur Bernard Lord se distinguent des communiqués libéraux par leur ton populiste et la volonté de valoriser le bilinguisme de sa province au sein d'un pays bilingue où l'harmonie entre les groupes culturels et linguistiques est très recherchée. L'analyse d'un corpus plus large, provenant d'une plus grande diversité de premiers ministres des divers partis politiques canadiens, permettrait de vérifier cette tendance.

De même, la situation de chaque pays est particulière, de sorte que si on voulait comparer, par exemple, le discours de la Fête du Canada avec le discours de la Fête nationale française du 14 juillet, on observerait certainement des conceptions très différentes du nationalisme. La France n'éprouve pas le même type de conflits linguistiques que le Canada, et elle diffère beaucoup des pays de tradition britannique par son code civil, les fondements de sa constitution et sa structure politique. Par ailleurs elle valorise davantage ses forces armées dans le cadre de sa fête nationale.

⁵ Ibid.

Aussi la France et le Canada envisagent-ils la notion de nationalisme de manière différente. Cette étude pourrait donc servir de tremplin à une étude comparée entre les communiqués de presse à l'occasion de la fête nationale canadienne et ceux émis à l'occasion de la fête nationale de la France ou d'ailleurs.

Références

BELKHODJA, Chedly, « Une rhétorique populiste de droite au sein d'un parti traditionnel : le cas du Parti conservateur au Nouveau-Brunswick (Canada) » dans *Lexicométrica : Actes du colloque « L'analyse de données textuelles : De l'enquête aux corpus littéraires »*, Numéro spécial, 2004. (<http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrica/thema/thema7.htm>)

BENZÉCRI, Jean-Paul, *Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 2007.

BRUNET, Étienne, *Hyperbase : manuel de référence*, Université de Nice, 1998.

COUTURIER, Jacques Paul, *Un passé composé : le Canada de 1850 à nos jours*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1996.

CUCUMEL, Guy et Jacques Beauchemin, « Analyse de la cooccurrence étendue dans le discours partenarial québécois », *JADT : 4èmes Journées Internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1998, p. 233-241.

FORSEY, Eugene A., *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, 6^e édition, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2005, p. 53-54.

(http://www.parl.gc.ca/information/library/idb/forsey/PDFs/Les_Canadiens_et_leur_systeme-6ed.pdf)